27 janvier

📍 Le bâtiment en forme, les patrons en stress

En économie, "quand le bâtiment va, tout va", a-t-on pour habitude de dire. Mais les patrons du BTP, eux, comment vont-ils ? Eh bien, pas fort justement, à en croire la Capeb. Si l'activité du secteur paraît complètement remise de la crise du Covid-19, les chefs d'entreprise abordent 2022 en position de faiblesse, s'alarme l'organisation patronale. En cause : un contexte d'incertitudes exacerbées, entre pénuries de matériaux, envolée des coûts et contraintes du coronavirus.

⏩ **A lire :** Le bâtiment a retrouvé la forme en 2021, mais les patrons y perdent la santé

Télétravail : les entreprises se sont ressaisies

Changement de ton pour la ministre du Travail. Après un coup de pression il y a 15 jours, Elisabeth Borne estime, aujourd'hui, avoir été entendue par les employeurs sur le distanciel obligatoire. La semaine passée, 65 % des Français qui pouvaient télétravailler étaient effectivement hors des murs de leur entreprise, selon le dernier sondage hebdomadaire, commandé par son administration. Soit « une augmentation de 5 à 6 points » par rapport à début janvier, s'est réjouie la ministre sur *CNews*. Ce qui signifie aussi, a contrario, qu'un tiers a superbement ignoré la consigne gouvernementale. Qu'importe : cette contrainte prendra bel et bien fin mercredi prochain, a-t-elle confirmé.

La question des salaires descend dans la rue

Jour de grève interprofessionnelle pour le pouvoir d'achat. Environ 170 manifestations étaient organisées un peu partout en France aujourd'hui, à l'initiative de plusieurs syndicats (CGT, FO, Solidaires... mais pas la CFDT). Principal mot d'ordre : obtenir "l'augmentation immédiate de tous les salaires", sur fond de hausse galopante des prix et du coût de la vie. "Trop souvent encore, les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte", expliquaient ces organisations, dans leur appel

à la mobilisation, lancé en décembre.

⏩ **A (re)lire :** Pourquoi la pression monte sur les entreprises pour augmenter les salaires en 2022

Présidentielle 2022 : le triptyque du Medef

Le Medef entre en campagne. L'organisation patronale a présenté, cette semaine, ses propositions aux candidats à l'élection présidentielle. Un programme articulé autour de trois priorités : pouvoir d'achat, transition écologique et protection sociale. Sans oublier de militer aussi pour de nouvelles baisses de la fiscalité.

⏩ **A lire :** Entre baisse d'impôts et nouveau pacte Dutreil, le Medef se lance dans la campagne

Automobile : Renault affiche ses ambitions

L'union sacrée pour accélérer dans le virage de l'électrique. L'alliance formée par Renault, Nissan et Mitsubishi va consacrer 23 milliards d'euros sur cinq ans à leur transition vers cette énergie. Ils en avaient déjà investi 10 milliards jusqu'à présent. L'objectif est de produire "35 nouveaux modèles de véhicules électriques d'ici à 2030". Parmi eux, la remplaçante de la Nissan Micra, qui sera fabriquée au sein du pôle ElectriCity, dans les Hauts-de-France. La feuille de route, présentée aujourd'hui, entend également doter les trois constructeurs "d'une capacité de production totale de batteries de 220 GWh à travers le monde" d'ici la fin de la décennie.

Télécoms : Sigfox se déconnecte

La French Tech, ce ne sont pas que des histoires de licornes et de levées de fonds mirobolantes. Les accidents arrivent aussi pour ces start-up : pourtant pensionnaire du FT120, le club des 120 pépites françaises les plus prometteuses, le toulousain Sigfox vient d'être placé en redressement judiciaire.

26 janvier

📍 Le reflux du chômage se généralise

Le chômage continue de battre en retraite. Au quatrième trimestre, la France (hors Mayotte) comptait 3,33 millions de demandeurs d'emploi sans aucune activité, en baisse de 5,9 % en trois mois (et de 12,6 % en un an), selon la Dares (ministère du Travail). Un niveau aussi faible n'avait plus été atteint depuis l'été 2012 ! Pour une fois, même les catégories B et C semblent profiter de cette conjoncture favorable : le nombre de ces chômeurs en activité réduite parvient ainsi à se stabiliser à 2,3 millions de personnes (-0,15 % sur le trimestre). Pour autant, c'est toujours nettement plus qu'avant la pandémie de Covid-19 (+5,7 % par rapport à fin 2019).

Les oubliés des aides d'urgence (1) : les commerces en panne

L'Etat vole-t-il trop et/ou toujours au secours des mêmes secteurs ? Depuis plusieurs semaines, les mesures d'urgences contre le Covid-19 refont leur apparition et la liste des bénéficiaires tournent souvent autour des mêmes activités, au goût de certains. Après le transport des voyageurs, c'est ainsi au tour du SDI de hausser le ton, au nom des commerces de proximité : "Un grand nombre rencontre des difficultés similaires" aux bars, restaurants et acteurs de l'évènementiel, note le Syndicat des indépendants et TPE, mais ils "restent à ce stade invisibles, sans soutien, sans protection, oubliés". "Il n'existe aucune raison pour que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes conséquences", en conclut l'organisation. Elle plaide donc pour la réactivation de l'aide aux surstocks, alors que les soldes d'hiver peinent à attirer les foules. Ainsi, 79 % des 572 professionnels, interrogés par le SDI du 17 au 24 janvier, disent, en effet, enregistrer un chiffre d'affaires inférieur à celui de la même période de 2021.

Les oubliés des aides d'urgence (2) : le cas Pulsion Design

Il doit être « plus intéressant d'aller travailler plutôt que de ne pas [le faire] et de vivre des allocations », disait le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, ce lundi. Un principe qu'a suivi au pied de la lettre le patron des Ateliers Pulsion Design (Maine-et-Loire) : au début de la crise du coronavirus, il a préféré produire des masques sanitaires, plutôt que d'attendre, les bras croisés, les aides de l'Etat. Exclue du fonds de solidarité pour ne pas avoir perdu assez d'argent, son entreprise d'événementiel est désormais menacée.

⏩ **A lire :** Le témoignage de Vincent Bernard, l'oublié du "quoi qu'il en coûte"

Transport routier cherche rentabilité désespérément

Les entreprises du transport routier rient jaune. Au quatrième trimestre 2021, et pour la première fois depuis le début de la crise du Covid-19, elles ont retrouvé un niveau d'activité satisfaisant, selon la FNTR, leur fédération... sauf que cette reprise intervient au moment même où leurs coûts de production explosent. Une inflation "insupportable" qui s'ajoute à une accumulation d'obstacles divers et variés sur le chemin de leur rentabilité.
⏩ **A (re)lire :** Comment les transporteurs routiers de Lorraine font face à l'explosion des coûts de production

Agroalimentaire : Herta muscle ses usines en région

Le groupe Herta Foods ne manque pas d'appétit. Il va porter ses efforts d'investissement à plus de 100 millions d'euros sur ses sites de production situés dans le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin.
⏩ **A lire :** Herta accélère ses investissements dans les Hauts-de-France et en Alsace

Spatial : les start-up décrochent les étoiles de l'UE

La Commission européenne veut mettre les start-up spatiales en orbite. Un fonds d'investissement "d'au moins 1 milliard d'euros" vient d'être lancé par Bruxelles pour les aider à changer d'échelle, et leur éviter ainsi d'avoir à se tourner vers des fonds étrangers. Cet outil, baptisé Cassini, sera complété par une offre de prêts dédiée, mise en place par la Banque européenne d'investissement.

Aérien : la reprise plombée par Omicron

Le secteur aérien reste englué dans les turbulences. En 2021, les aéroports du Vieux Continent ont vu leur trafic fléchir encore de 59 % par rapport à 2019, selon ACI Europe. Soit 1,4 milliard de passagers en moins, qui s'ajoutent aux 1,72 milliard déjà perdus en 2020. L'organisation, qui représente 500 plates-formes, s'attend désormais à un premier trimestre "décevant", après avoir déjà souffert, en décembre, de l'irruption du variant Omicron et des restrictions de déplacements, réintroduites à cette occasion. Une politique que fustigent également les compagnies aériennes. Même si elles ont relativement peu souffert du nouveau variant en fin d'année, leur bilan 2021

reste peu reluisant : la demande a baissé de 58,4 % (après -65,8 % en 2020), selon l'association internationale Iata. Seule bonne nouvelle : le fret s'envole (+7,7 % du côté d'ACI Europe, par rapport à 2019, et +6,9 % pour Iata).

Les conflits au travail coûtent (très) cher aux entreprises

Deux salariés français sur trois se disent affectés par des conflits au travail. Ces différends entre collègues ou entre les employés et leur hiérarchie font perdre un temps fou aux entreprises tricolores : 3 heures par semaine et par personne, a récemment calculé le premier Observatoire du coût des conflits au travail. L'équivalent de 20 jours par an. Pour un coût total estimé à 152 milliards d'euros par an !

⏩ **A lire :** Les conflits au travail font perdre trois heures par semaine aux salariés

A Bercy, le bal des nominations

Le plan France 2030 a désormais un visage : Bruno Bonnell sera chargé de le piloter, en tant que nouveau secrétaire général à l'investissement. Le député et entrepreneur croisera peut-être, dans les couloirs du ministère de l'Economie, un certain Pierre Pelouzet. Lui a été reconduit pour trois ans en tant que Médiateur des entreprises, poste qu'il occupe depuis 2016.

25 janvier

📍 Inflation (1) : et maintenant, le barème kilométrique

La flambée des prix du carburant contraint le gouvernement à (re)jouer les pompiers. Après l'"indemnité inflation", imaginée en octobre, Jean Castex sort, cette fois, de sa boîte à outils le relèvement du barème kilométrique. Il sera augmenté de 10 %, dès cette semaine, a annoncé le Premier ministre à l'Assemblée nationale. Cette mesure « cible précisément ceux qui roulent dans le cadre de leur activité professionnelle », a-t-il justifié, puisqu'elle « leur permet de déduire leurs frais de véhicule de leur impôt sur le revenu ou de leur bénéfice imposable ». Pour en bénéficier, il faudra toutefois attendre la campagne de déclaration des revenus 2021. Le chef du gouvernement espère, par ailleurs, un effet d'entraînement sur les indemnités kilométriques versées

par les entreprises à leurs salariés : « Cette revalorisation a vocation a servir de référence et donc, potentiellement, à se répercuter » sur ces défraiements, a souhaité Jean Castex.

Inflation (2) : la proposition alternative du Medef

Augmenter le barème kilométrique ? Bof, a répondu, dès ce matin, le président du Medef. Interrogé sur *France 2* à propos de ce qui n'était encore qu'une piste de réflexion, Geoffroy Roux de Bézieux disait déjà préférer une solution au « plus près des entreprises ». En l'occurrence, il plaide pour transformer en "indemnité essence", et à la demande du salarié, le versement mobilités, dont s'acquittent certaines entreprises pour financer les transports en commun. Une telle manoeuvre permettrait à chaque travailleur concerné de récupérer 300 euros par an, selon ses calculs.

Levées de fonds : un record et des questions

Les levées de fonds totalement vaccinées contre le Covid-19. Malgré la pandémie, elles ont atteint un sommet en France, l'an dernier - 11 milliards d'euros, selon le baromètre d'In Extenso Innovation Croissance et de l'Essec. Mais derrière ce résultat exceptionnel se cachent aussi des réalités parfois moins glorieuses.

⏩ **A (re)lire :** Le record 2021 des levées de fonds masque les déséquilibres persistants de l'écosystème français

Du neuf (avec du vieux) pour le financement de l'innovation

Et de neuf ! Les start-up et PME innovantes peuvent à nouveau postuler au concours i-Nov, neuvième du nom. Cet appel à candidatures vise à financer des projets d'innovation et de R&D tournés vers le numérique, la santé et l'environnement.

CCI France : un Toulousain aux manettes

La présidence de CCI France reste ancrée dans le Sud-Ouest. La tête de pont du réseau des chambres de commerce et d'industrie vient de se doter d'un nouveau patron, en la personne d'Alain Di Crescenzo. Le Toulousain remplace le Bordelais Pierre Goguet, en poste depuis 2017.

La croissance mondiale plus fébrile que prévu

L'année 2022 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, à en croire le FMI. Echaudée par le variant Omicron et l'inflation persistante, l'institution internationale revoit à la baisse toutes ses prévisions de croissance. Elle devrait finalement être de +4,4 %, en 2022, au niveau mondial (soit 0,5 point de moins qu'espéré il y a trois mois). La zone euro ferait moins bien (+3,9 %), la France serait encore un ton en dessous (+3,5 %). Dans les deux cas, ces chiffres sont 0,4 point inférieurs à ceux parus en octobre. Par ailleurs, le FMI admet, que la flambée actuelle des prix "devrait persister plus longtemps" qu'annoncé. A tel point qu'elle ne s'aventure même plus à fixer une date de retour au calme pour l'inflation.

24 janvier

📍 Jour inaugural pour le passe vaccinal...

Entrée interdite aux personnes non-immunisées contre le Covid-19. Le passe vaccinal entre en vigueur à partir d'aujourd'hui, et pour une durée inconnue. La loi est parue hier au *Journal officiel*, en même temps que son décret d'application. Lequel introduit quelques exceptions à ce QR code renforcé. Le texte entérine également le calendrier de levée des restrictions, présenté la semaine dernière. Il y ajoute une mesure : l'extension du port du masque aux enfants de plus de 6 ans (contre 11 ans auparavant) dans les salles de spectacles, de cinéma ou de réunions.
⏩ **A (re)lire :** Définitivement validée, la loi sur le passe vaccinal met (aussi) la pression sur les entreprises *(actualisé)*

... grand absent du nouveau protocole sanitaire

Pour une fois, ça n'aura pas traîné. Le protocole sanitaire en entreprise a été modifié fissa, dès vendredi, pour intégrer la fin du télétravail obligatoire, annoncée, la veille, par le Premier ministre Jean Castex. Un effort d'anticipation bienvenu... sauf qu'à vouloir aller trop vite, le ministère du Travail en a oublié l'essentiel : le passe vaccinal, et les nouvelles contraintes imposées aux entreprises par la loi, sont complètement absents de son

document de référence. Voilà qui fait un peu tache, le jour de l'entrée en vigueur de l'amende contre les employeurs qui ne respecteraient pas ledit protocole...

Emploi : l'horizon se dégage pour les cadres

Bonne année, bonne santé en vue pour l'emploi cadre en 2022. Selon l'Apec, les embauches pourraient exploser dans les douze prochains mois. Même si la conjoncture ne manque pas de défis.

⏩ **A (re)lire :** Vers une année record en matière de recrutement de cadres

Salaires : la pression se maintient sur les branches

La balle est dans le camp des branches professionnelles pour augmenter les salaires. C'est en tout cas l'avis de Bruno Le Maire et Laurent Berger. Le premier a jugé, ce matin, sur *France Info*, que « l'Etat [avait] fait sa part du chemin » durant le quinquennat, notamment « pour qu'il soit plus intéressant d'aller travailler plutôt que de ne pas [le faire] et de vivre des allocations ». « Maintenant, des négociations de branche doivent s'ouvrir », a insisté le ministre de l'Economie, prenant en exemple l'hôtellerie-restauration. De son côté, le secrétaire général de la CFDT a plaidé, sur *France Inter*, pour « obliger chaque branche à augmenter leurs minima, dans les trois mois qui suivent une revalorisation du Smic, pour qu'ils soient au moins au niveau de [celui-ci]». Ce qui ne serait pas le cas dans 63 % des cas, aujourd'hui. Au passage, Laurent Berger n'a pas épargné : « La répartition de la richesse produite (...) est injuste dans nombre d'entre elles », a jugé le responsable syndical.

⏩ **A (re)lire :** Pourquoi la pression monte sur les entreprises pour augmenter les salaires en 2022

Tensions d'approvisionnement : Bercy ressort la carte du comité de crise

Les appels à la solidarité n'y suffisaient plus. Face aux problèmes persistants d'approvisionnement, Bercy envoie à la rescousse le comité de crise sur les délais de paiement. Cette instance, apparue lors du premier confinement de mars 2020, voit ses attributions s'élargir aux problématiques d'accès aux matières premières et composants industriels. A ce titre, il sera chargé de

"détecter les comportements anormaux d'acteurs économiques structurants, privés ou publics", de jouer les intermédiaires dans les "situations critiques" identifiées et de valoriser les bonnes pratiques. Rebaptisé pour l'occasion "comité d'action sur les approvisionnements et les conditions de paiement", cet organe reste animé par le Médiateur des entreprises et celui du crédit. Il s'ajoute à un comité similaire, monté l'été dernier, pour la seule filière du BTP.

Le (recyclage du) plastique reste fantastique

L'Etat en remet une couche sur le recyclage du plastique. Déjà soutenue par la relance, la filière sera également subventionnée au titre du plan d'investissement France 2030. Au total, 300 millions d'euros seront mobilisés, notamment pour développer les capacités de production nationales, à partir de différentes technologies.

Les prix du carburant s'enflamment encore

Toujours plus haut. Les prix du carburant ont encore battu leurs records historiques, et ce pour la troisième semaine consécutive. Au 21 janvier, le litre de gazole non-routier coûtait, en moyenne sur la semaine, 1,1503 euros, soit une poussée de 3,1 % en une semaine et 10,4 % en un mois, selon les relevés du ministère de la Transition écologique. La flambée est moins un peu moins forte, mais tout aussi constante, pour le gazole (1,654 €, soit quasiment +14 centimes en quatre semaines !), le sans plomb 95 (1,7249 €) et le SP98 (1,7854 €).

21 janvier

📍 Feu vert au passe vaccinal

Le passe sanitaire deviendra bel et bien vaccinal à compter de lundi. Le Conseil constitutionnel a globalement validé la loi qui instaure cette évolution. Seule mesure censurée : la présentation d'un passe sanitaire à l'entrée des réunions politiques. S'y ajoutent deux réserves, dont une sur le

contrôle d'identité des clients à l'entrée des lieux recevant du public.
⏩ **A lire :** Définitivement validée, la loi sur le passe vaccinal met (aussi) la pression sur les entreprises

Les restrictions sanitaires maintenues jusqu'en février...

Un durcissement avant un assouplissement en deux temps. Le Premier ministre Jean Castex a présenté, hier, un nouveau calendrier d'échéances pour les mesures contre le Covid-19. Trois dates à retenir : le 24 janvier, pour l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le passe vaccinal, puis les 2 et 16 février, pour la levée des autres contraintes anti-coronavirus.
⏩ **A lire :** Les restrictions sanitaires prendront fin en février pour les entreprises

... les aides d'urgence aussi

Le soutien aux entreprises reste calé sur les contraintes anti-coronavirus. « Je maintiendrai toutes les aides sectorielles, tant que les mesures sanitaires seront maintenues », a confirmé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, ce matin, sur *Public Sénat*. Sans dire toutefois si ce débranchement commencerait dès l'étape intermédiaire de levée des restrictions, prévue pour le 2 février. Seule certitude, « jusqu'au 16 février, les boîtes de nuit (...) continueront de bénéficier de l'intégralité des aides - les coûts fixes, l'activité partielle, les mesures qui ont été annoncées sur la masse salariale », sans oublier le réaménagement des prêts garantis par l'Etat.

Emploi : les géants de l'industrie recrutent à tour de bras

Les groupes industriels français abordent 2022 avec enthousiasme. Preuve de cette confiance, leurs promesses d'embauches en masse. Alstom prévoit ainsi de recruter 7 500 personnes, cette année, à travers le monde, dont « près de 1 000 » en France, croit savoir le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, interrogé sur *Public Sénat*. Le groupe ferroviaire enchaîne les contrats depuis plusieurs mois, au point de revendiquer aujourd'hui "un carnet de commandes de 77,8 milliards d'euros". Plus surprenant, au vu des difficultés de l'aéronautique depuis le début de la crise du coronavirus, Airbus a annoncé, pour sa part, mercredi, envisager 6 000 embauches en 2022.